



13 juin 2026 -10:22

Appartient à Conseil des ministres du 12 juin 2026

## Plan social climat : mesure fédérale pour les microentreprises vulnérables

Dans le cadre du Plan social climat, le Conseil des ministres a approuvé une mesure fédérale de soutien aux micro-entreprises vulnérables.

Un nouveau système européen d'échange de quotas d'émission entrera en vigueur en 2028, lequel vise spécifiquement le chauffage des bâtiments, le transport routier et les petites industries. C'est le système « ETS 2 ». Dans ce contexte, il est proposé d'introduire une réduction des accises sur l'électricité sur la base des codes NACE des entreprises les plus touchées par les conséquences de l'entrée en vigueur prochaine de l'ETS 2.

Conformément à la directive européenne relative à la fiscalité de l'énergie, la Belgique introduit une demande d'autorisation lui permettant d'instaurer une réduction des accises.

Les services publics fédéraux Économie, Finances, Santé Publique et d'autres administrations pertinentes ont reçu la mission de préparer conjointement la description opérationnelle de la mesure, avec l'appui et l'avis du SPF BOSA. À cette fin, les contacts nécessaires avec les acteurs externes pertinents seront pris.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales  
Rue de la Loi 12  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://jambon.belgium.be>  
[info@kcfins.be](mailto:info@kcfins.be)

François Moré  
Porte-parole (FR)  
[francois.more@kcfins.be](mailto:francois.more@kcfins.be)

Pol Van Den Driessche  
Porte-parole (NL)  
+32 474 97 04 19  
[pol.vandendriessche@kcfins.be](mailto:pol.vandendriessche@kcfins.be)





Jean-Luc Crucke, ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale, chargé du Développement durable

Rue des Petits Carmes 15  
1000 Bruxelles

Belgique

<https://crucke.belgium.be>

[info@crucke.fed.be](mailto:info@crucke.fed.be)

Emeline Huvelle

Porte-parole (FR)

+32 477 78 29 62

[Emeline.Huvelle@crucke.fed.be](mailto:Emeline.Huvelle@crucke.fed.be)

Amandine Dupont

Porte-parole (NL)

[amandine.dupont@crucke.fed.be](mailto:amandine.dupont@crucke.fed.be)

Eléonore Simonet, ministre des Classes moyennes, des Indépendants et des PME

Rue Ducale 61  
1000 Bruxelles

Belgique

<https://simonet.belgium.be>

[info@simonet.belgium.be](mailto:info@simonet.belgium.be)

Pauline Biévez

Porte-parole (FR)

+32 477 38 45 01

[pauline.bievez@simonet.belgium.be](mailto:pauline.bievez@simonet.belgium.be)

Ortwin De Vliegheer

Porte-parole (NL)

+32 475 90 43 08

[ortwin.devliegheer@simonet.belgium.be](mailto:ortwin.devliegheer@simonet.belgium.be)

